ARRIVÉE EN MARTINIQUE	MOTIFS DE DÉPLACEMENT	TEST VIROLOGIQUE PCR ou antigénique	PIÈCES A PRÉSENTER A L'EMBARQUEMENT
DEPUIS LA FRANCE HEXAGONALE	Aucun motif de déplacement n'est nécessaire	Test obligatoire à réaliser dans les 72h avant le vol pour tout passager de 11 ans et plus. Un second test est conseillé à J+7	Résultat négatif du test réalisé moins de 72h avant le départ pour tout passager de 11 ans et plus Déclaration sur l'honneur attestant de ne pas présenter de symptôme d'infection au covid-19
DEPUIS LA GUADELOUPE, ST-MARTIN OU ST-BARTHELEMY	Aucun motif de déplacement n'est nécessaire	Pas de test <u>à l'exception des passagers en provenance</u> <u>de Saint-Martin</u> (à réaliser dans les 72h avant le vol pour tout passager de 11 ans et plus)	Déclaration sur l'honneur attestant de ne pas présenter de symptôme d'infection au covid-19
DEPUIS LA GUYANE	Auc un motif de déplacement n'est nécessaire	Pas de test	Déclaration sur l'honneur attestant de ne pas présenter de symptôme d'infection au covid-19
DÉPART DE LA MARTINIQUE			
	Aucun motif de déplacement n'est nécessaire	Pas de test	Déclaration sur l'honneur attestant de ne pas présenter de symptôme d'infection au covid-19
VERS LA FRANCE HEXAGONALE VERS LA GUADELOUPE, ST-MARTIN OU ST-BARTHELEMY	Aucun motif de déplacement n'est nécessaire	Pas de test	Déclaration sur l'honneur attestant de ne pas présenter de symptôme d'infection au covid-19
VERS LA GUYANE	Motif impérieux : - d'ordre personnel ou familial ; - de santé relevant de l'urgence ; - d'ordre professionnel ne pouvant être différé.	Conseillé dans les 72h avant le vol ou à l'arrivée en Guyane	Déclaration sur l'honneur attestant de ne pas présenter de symptôme d'infection au covid-19



